Classé selon le SIMDUT 2015

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur du Produit

Nom Commercial ou Désignation: Phosphate de tributyle

Numéro de Produit: RSOT0230

Autre Identification des Numéros de Produit: RSOT0230-4C, RSOT0230-500C, RSOT0230-55E

1.2. Utilisation Recommandée et Restrictions d'Utilisation

Réactif de laboratoire général

1.3. Détails du Fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

Compagnie: Ricca Chemical Company Adresse: 448 West Fork Drive

Arlington, TX 76012 USA

Téléphone: 888-467-4222

1.4. Numéro de Téléphone d'Urgence (24 heures)

CHEMTREC (USA) 800-424-9300 CHEMTREC (International) 1+ 703-527-3887

SECTION 2: Identification des Dangers

2.1. Classification de la Substance ou du Mélange

Pour le texte intégral des Mentions de danger et de mise en garde énumérées ci-dessous, voir la section 16.

Classe de Danger	Catégorie	Mentions de Danger:	Conseils de Prudence:
Toxicité Aiguë - Orale	Catégorie 4	H302	P264, P270, P301+P312, P330, P501
Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2	H315	P264, P280, P302+P352, P321, P332+P313, P362
Lésions oculaires/ irritation	Catégorie 2	H319	P264, P280, P305+P351+P338, P337+P313
Cancérogénicité	Catégorie 2	H351	P201, P202, P280, P308+P313, P405, P501

Numéro de Produit: RSOT0230 Page 1 de 11



RICCA CHEMICAL COMPANY®

Fiche de Données de Sécurité

2.2. Éléments d'Étiquetage SGA

Pictogrammes





Mot de Signal: Attention

Mentions de Danger:

Numéro de Dange	Mention de Danger
H302	Nocif en cas d'ingestion
H315	Provoque une irritation cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H351	Susceptible de provoquer le cancer.

Conseils de Prudence:

Numéro de Précaution	Déclaration de Précaution	
P201	Se procurer les instructions avant utilisation.	
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.	
P264	Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation.	
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.	
P280	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.	
P301+P312	EN CAS D'INGESTION: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.	
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.	
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.	
	Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.	
	Continuer à rincer.	
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.	
P321	Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.).	
P330	Rincer la bouche.	
P332+P313	En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.	
P337+P313	Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.	
P362	Enlever les vêtements contaminés.	
P405	Garder sous clef.	
P501	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et	
	internationales.	

Numéro de Produit: RSOT0230 Page 2 de 11

2.4. Dangers non Classés ou Couverts par le SGH

Données non disponibles

SECTION 3: Composition/Information sur les Composants

3.1. Composants de la Substance ou du Mélange

Nom Chimique	Formule	lasse Moléculaire Numero CAS	Poids%
Phosphate de tributyle	(C ₄ H ₉) ₃ PO ₄	266.31 g/mol 126-73-8	100.00

SECTION 4: Premiers Soins

4.1. Renseignements Généraux sur les Premiers Soins

Lentilles de Contact: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles

de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Peut provoquer une

irritation, une rougeur, une douleur et des larmoiements.

Inhalation: On ne s'attend pas à ce qu'il ait besoin des premiers soins. Si nécessaire, retirer à l'air frais.

Contact avec la EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. Peut provoquer une irritation, une

Peau: rougeur, et une douleur. Peut être absorbé par la peau lors d'une exposition prolongée.

Ingestion: EN CAS D'INGESTION: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Ne pas provoquer de

vomissements. Donnez une grande quantité d'eau. Appelez immédiatement un médecin.

4.2 Principaux Symptômes et Effets, Aigus et Retardés

Nocif en cas d'ingestion Provoque une irritation cutanée Provoque une sévère irritation des yeux Susceptible de provoquer le cancer. MISE EN GARDE! Peut être nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation. Provoque une irritation cutanée, oculaire et des voies respiratoires. Laver les zones de contact à l'eau et au savon. CONTACT AVEC LES YEUX: Peut provoquer une irritation, une rougeur, une douleur et des larmoiements. CONTACT AVEC LA PEAU: Peut provoquer une irritation, une rougeur, et une douleur. Peut être absorbé par la peau lors d'une exposition prolongée.

4.3 Attention Médicale ou Traitement Spécial Nécessaire

Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.). Irriguez immédiatement avec une grande quantité d'eau pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin si une irritation se développe. Retirer à l'air frais. Donner une respiration artificielle si nécessaire. Si la respiration est difficile, donnez de l'oxygène. Laver les zones de contact avec de l'eau et du savon pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin si une irritation se développe. Ne pas provoquer de vomissements. Donnez une grande quantité d'eau. Appelez immédiatement un médecin.

SECTION 5: Mesures à Prendre en Cas d'Incendie

5.1 Moyens d'Extinction

Utiliser tous les moyens appropriés pour éteindre les feux Approximativementnants.

Numéro de Produit: RSOT0230 Page 3 de 11



5.2 Dangers Spécifiques Résultant de la Substance ou du Mélange

Un léger risque d'incendie lorsque exposé à la chaleur ou à la flamme.

5.3 Équipement de Protection Spécial pour les Pompiers

Porter une tenue de protection complète et un appareil respiratoire autonome approuvé par le NIOSH avec un masque complet à débit constant ou tout autre mode de pression positive.

SECTION 6: Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentels

6.1 Précautions Personnelles, Équipement de Protection et Procédures d'Urgence

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

6.2 Méthodes et Matériaux de Nettoyage et de Confinement

Absorber avec un matériau inerte (vermiculite, sable). Ventiler, si nécessaire, le site du puits de déversement pour évaporer le liquide restant et dissiper la vapeur. Ne pas rincer à l'égout. Respectez toujours les réglementations locales, étatiques et fédérales.

SECTION 7: Manutention et Stockage

7.1 Précautions à Prendre pour une Manipulation sans Danger et des Conditions de Stockage

Garder sous clef. Comme pour tous les produits chimiques, se laver soigneusement les mains après la manipulation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Protéger contre les dommages physiques. Conserver dans des récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais et sec.

SECTION 8: Contrôles de l'Exposition / Protection Individuelle

8.1 Paramètres de Contrôle

Nom Chimique	Type de Lin	nite Pays	Limite d'Exposition	La Source d'Information
Phosphate de tributyle (126-73-8)	TWA	USA	5 mg/m³ TWA	U.S OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Phosphate de tributyle (126-73-8)	TLV-TWA	USA	5 mg/m³ TWA (inhalable fraction and vapor)	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)

8.2. Controles de Exposición

Contrôles d'Ingénierie: Un système d'échappement localisé et/ou général est recommandé pour garder l'exposition des employés

sous la limite d'exposition atmosphérique.

Protection Respiratoire: Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations dans l'air sous les limites d'exposition

recommandées, il faut porter un respirateur approuvé.

Protection de la Peau: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Gants résistants aux produits

chimiques.

Protection des Yeux: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Lunettes de sécurité.

Numéro de Produit: RSOT0230 Page 4 de 11



8.3 Equipement de Protection Individuelle

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations dans l'air sous les limites d'exposition recommandées, il faut porter un respirateur approuvé. Gants résistants aux produits chimiques. Lunettes de sécurité.

SECTION 9: Propriétés Physiques et Chimiques

9.1 Propriétés Physiques et Chimiques de Base

Apparence: Liquide incolore à légèrement jaune

État Physique: liquide

Odeur: Inodore

Seuil d'Odeur: Données non disponibles

pH: Données non disponibles

Point de Fusion / Congélation: <-70°C

Point d'Ébullition Initial / Plage: 130°C @ 5 hPa - 130°C @ 5 hPa

Point de Rupture: 146°C coupe ouverte

Taux d'Évaporation: Données non disponibles

Inflammabilité: Données non disponibles

Flammability/Explosive Limits: Données non disponibles

La Pression de Vapeur: 0.008 hPa @ 20°C

La Densité de Vapeur: 9.2

Densité Relative: 0.98

Solubilité: 0.4 g/L @ 20°C

Coefficient de Partage: 2.5

La Température d'Auto-Inflammation: Données non disponibles

Température de Décomposition: Données non disponibles

Viscosité: Données non disponibles

Propriétés Explosives: Données non disponibles
Propriétés Oxydantes: Données non disponibles

SECTION 10: Stabilité et Réactivité

10.1. Réactivité et Stabilité Chimique

Données non disponibles Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2. Possibilité de Réactions Dangereuses

Données non disponibles

Numéro de Produit: RSOT0230 Page 5 de 11

10.3. Conditions à Éviter et Matériaux Incompatibles

Alcalis, comburants, eau, air humide

10.4. Produits de Décomposition Dangereux

Ne se produira pas.

SECTION 11: Données Toxicologiques

11.1. Informations sur les Effets Toxicologiques

Toxicité Aiguë - Exposition Orale:

Nocif en cas d'ingestion Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. EN CAS D'INGESTION: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Toxicité Aiguë - Exposition Cutanée:

N'est pas applicable.

Toxicité Aiguë - Exposition par Inhalation:

N'est pas applicable.

Toxicité Aiguë - Autres Informations:

DL50, Orale, Rat: 3000 mg/kg, les informations sur les effets toxiques n'ont pas été communiquées. CL50, Inhalation, Rat: 123 ppm / 6 h, 2529 ppm / 1 h, les détails des effets toxiques non rapportés. Étudié comme un tumorigen, metagen, effecteur reporductive. IDLH: 30 ppm.

Corrosion Cutanée et Irritation:

Provoque une irritation cutanée Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.). En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés.

Dommages Oculaires Graves et Irritation:

Provoque une sévère irritation des yeux Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.

Sensibilisation Respiratoire:

N'est pas applicable.

Sensibilisation de la Peau:

N'est pas applicable.

Mutagénicité des Cellules Germinales:

N'est pas applicable.

Cancérogénicité:

Susceptible de provoquer le cancer. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Numéro de Produit: RSOT0230 Page 6 de 11

Toxicité pour la Reproduction:

N'est pas applicable.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Unique:

N'est pas applicable.

Toxicité spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Répétée

N'est pas applicable.

Danger par Aspiration:

N'est pas applicable.

Información Toxicológica Adicional:

Données non disponibles

SECTION 12: Données Écologiques

12.1. Écotoxicité

N'est pas applicable.

12.2. Persistance et Dégradabilité

Données non disponibles

12.3. Potentiel Bioaccumulatif

Données non disponibles

12.4. Mobilité dans le Sol

Données non disponibles

12.5. Autres Effets Écologiques Indésirables

Données non disponibles

SECTION 13: Données sur l'Élimination

13.1. Méthodes de Traitement des Déchets

Données non disponibles

Numéro de Produit: RSOT0230 Page 7 de 11

SECTION 14: Informations Relatives au Transport



Non Réglementé Selon les Réglementations DOT.

14.2 Transport Aérien - Association du Transport Aérien International (IATA)

Non Réglementé Conformément à la Réglementation de l'IATA sur les Marchandises Dangereuses.

14.3 Transport de Marchandises Dangereuses (TMD, Canada)

Non Réglementé Selon les Réglementations TDG.

Numéro de Produit: RSOT0230 Page 8 de 11

SECTION 15: Informations sur la Réglementation

- 15.1. Risques liés à l'Administration de la Sécurité et de la Santé au Travail (OSHA)

 Non listé.
- 15.2. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation de Superfund (SARA) 302 Substances Extrêmement Da Non listé.
- 15.3. Loi sur les Modifications et Réautorisations de Superfund (SARA) 311/312 Produits Chimique Non listé.
- 15.4. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation du Superfund (SARA) 313 Inventaire des Rejets Toxique Non listé.
- 15.5. Liste des Substances du Droit à l'Information du Massachusetts Phosphate de tributyle (CAS # 126-73-8): Présent
- **15.6. Pennsylvanie Droit de Savoir Substances Dangereuses**Phosphate de tributyle (CAS # 126-73-8): Présent
- 15.7. Travailleurs du New Jersey et Composantes du Droit de Savoir de la Communauté Phosphate de tributyle (CAS # 126-73-8): sn 1880
- 15.8. Proposition de la Californie 65 Non listé.
- 15.9. Liste Intérieure des Substances du Canada / Liste Intérieure des Substances (LIS / NDSL)

 Phosphate de tributyle (CAS # 126-73-8): Présent (LIS)
- 15.10. États-Unis d'Amérique Toxic Substances Control Act (TSCA) Liste

Tous les composants de cette solution sont répertoriés comme actifs dans l'inventaire TSCA ou sont des mélanges (hydrates) d'éléments actifs répertoriés dans l'inventaire TSCA.

Phosphate de tributyle (CAS # 126-73-8): Present (ACTIVE)

15.11. Inventaire Européen des Substances Chimiques Commercialisées (EINECS), Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées (ELINCS) et Polymères non Polymérisés (NLP)

Phosphate de tributyle (CAS # 126-73-8): 204-800-2

Numéro de Produit: RSOT0230 Page 9 de 11



SECTION 16: Autres Informations

16.1. Texte Complet des Mentions de Danger et des Conseils de Prudence

Nocif en cas d'ingestion Provoque une irritation cutanée Provoque une sévère irritation des yeux Susceptible de provoquer le cancer.

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

EN CAS D'INGESTION: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.). Rincer la bouche. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

16.2. Classes de Danger Diverses

Classe de Risque de Cancérogénicité au Canada: N'est pas applicable.

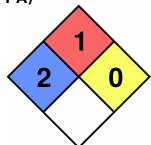
Dangers Physiques non Classés Autrement (PHNOC): N'est pas applicable.

Dangers pour la Santé non Classés Ailleurs (HHNOC): N'est pas applicable.

Classe de Danger des Matières Infectieuses Biologiques: N'est pas applicable.

16.3. Classement de la National Fire Protection Association (NFPA)

Santé: 2
Inflammabilité: 1
Réactivité: 0
Danger Spécial:



16.4. Révision du Document

Date de la Dernière Révision: 2023-10-11

Numéro de Produit: RSOT0230 Page 10 de 11

AVERTISSEMENT

Lorsqu'il est manipulé correctement par un personnel qualifié, le produit décrit ici ne présente pas de risque significatif pour la santé ou la sécurité. L'altération de ses caractéristiques par la concentration, l'évaporation, l'addition d'autres substances ou d'autres moyens peut présenter des dangers qui ne sont pas spécifiquement abordés ici et qui doivent être évalués par l'utilisateur. Les informations fournies ici sont considérées comme exactes et représentent les meilleures données actuellement disponibles pour nous. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite et RICCA CHEMICAL COMPANY n'assume aucune responsabilité légale ou responsabilité quelle qu'elle soit résultant de son utilisation.

Numéro de Produit: RSOT0230 Page 11 de 11